

Un nouveau radar sur l'A31 au niveau de Guénange

Il va falloir redoubler encore plus de vigilance en circulant sur l'A31 ces prochains jours. Depuis lundi, un radar de chantier flashe tous les automobilistes qui dépassent les 70 km/h au niveau du pont de Guénange. Inutile de sourire.

• VU 10699 FOIS

LE 22/08/2018 A 12:02



Photo HD Petite précision utile : le radar de chantier de l'A31 ne flashe les contrevenants que dans le sens Thionville-Metz. Photo Pierre HECKLER

Jusqu'à présent, pour effectuer le déplacement de Luxembourg jusqu'à Metz-centre, l'automobiliste qui veille comme la prunelle de ses yeux sur les douze points que compte son permis de conduire, avait à compter jusqu'à trois. Comme le nombre de radars fixes disséminés sur le parcours (au niveau du pont de Beauregard, de Richemont et de la Maxe, en face d'Ikea).

Un quatrième radar vient de faire son apparition depuis lundi. Il s'agit d'un radar autonome, également dénommé radar de chantier. Car à la différence des trois autres, son installation n'a pas été décidée pour notre sécurité ou, c'est selon, sanctionner les automobilistes qui ont la fâcheuse tendance à appuyer sur le champignon, mais pour les inciter à ralentir en raison de travaux. Et plus particulièrement ceux menés depuis lundi sur le pont situé entre Guénange et Richemont, permettant l'accès au viaduc

franchissant la Moselle (lire RL d'hier). Ces travaux, consistant en du renforcement structurel par collage de fibre de carbone, nécessitent la réduction de la vitesse à 70 km/h, à hauteur du pont, afin de réduire les phénomènes vibratoires liés à la circulation (34 000 véhicules par jour dont 12 % de poids lourds) et permettre une réalisation de cette technique dans de bonnes conditions. « Par expérience, on sait malheureusement que les seuls panneaux de limitation de vitesse ne suffisent pas à faire lever le pied à tous les automobilistes », constate un cadre de la DIR Est. Or, cette réduction des vibrations est indispensable pour que les travaux soient efficaces, et sans qu'il soit besoin de recourir à la fermeture pure et simple de ce tronçon d'autoroute pendant la durée du chantier.

Ne pas tomber dans le panneau

Pour ne pas prendre en traître l'automobiliste distrait, un tableau d'information sur la nature des travaux a été disposé au niveau de la sortie vers Uckange-Guénange. Un premier panneau de limitation de vitesse à 90 km/h fait ensuite son apparition, suivi à une centaine de mètres d'un autre à 70 km/h et enfin d'un rappel de cette même vitesse à quelques encablures du pont. Le radar autonome, quant à lui, est situé sur la gauche de la chaussée, juste après la traversée du pont. Vous ne pourrez pas dire qu'on ne vous a pas prévenu...

Ce serait mentir en revanche que d'affirmer que ce radar de chantier est facilement repérable. Une discrétion qui pourrait mettre le doute sur la réalité des travaux, renforcé par l'absence d'ouvriers visibles en surface et pour cause : les travaux sont certes réalisés de jour mais sous le tablier du pont !

Aussi nous ne saurions que trop vous suggérer de rouler à la vitesse maximale de 75 km/h (incluant la tolérance de 5 km/h). Dès 76 km/h compteur, c'est la prune assurée. Allez, vous n'avez que jusqu'au 28 septembre pour ronger votre frein. À partir de cette date, marquant la fin des travaux, ce vilain petit radar s'en sera retourné chez lui. Dire qu'il nous manquera serait également mentir.